

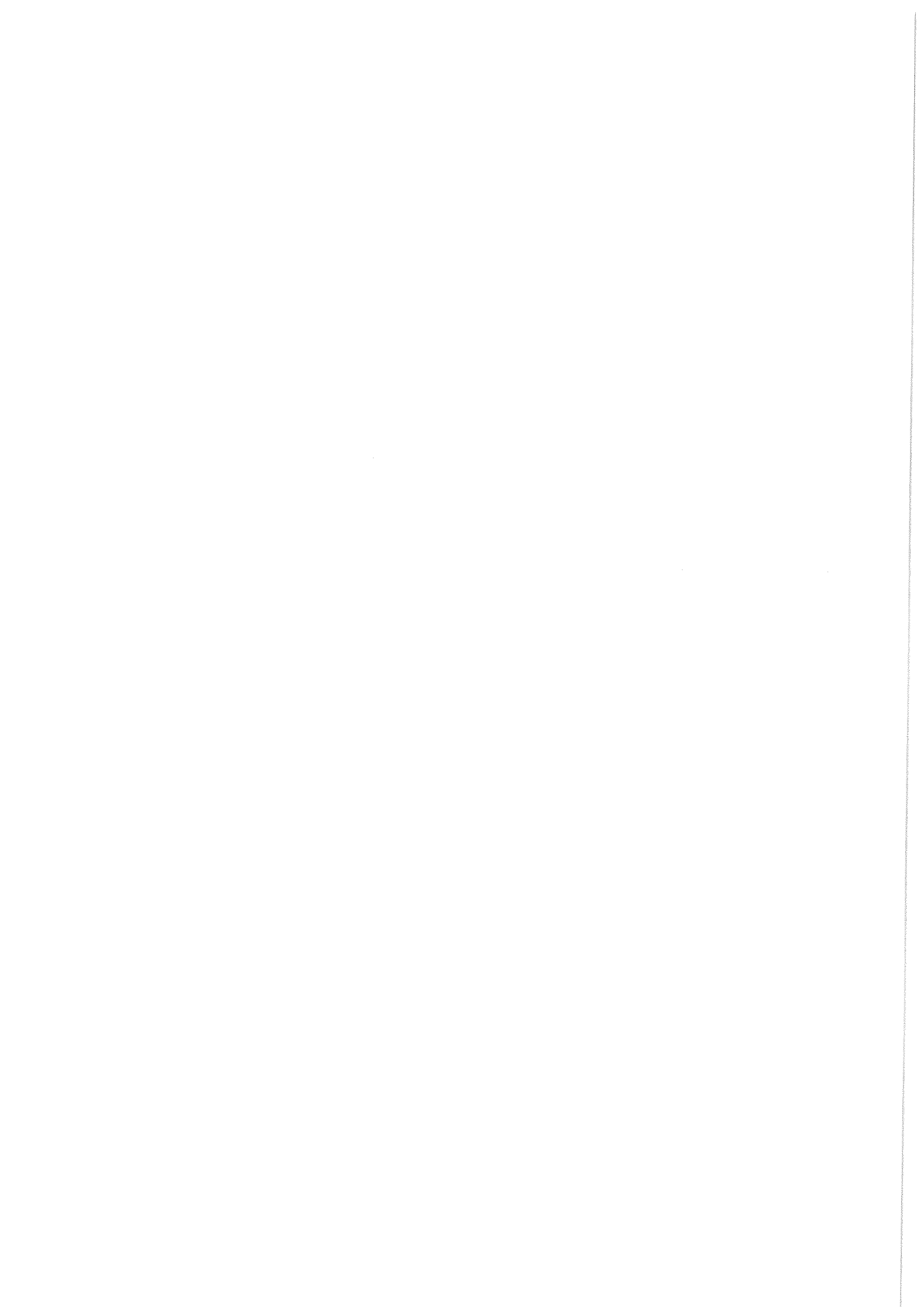
**Thierry GLENAT**  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

17 Chemin des Sources  
38240 MEYLAN  
Tél. 04.76.00.75.75  
Fax. 04.76.00.75.80  
thierry.glenat@fr.oleane.com

**ASSOCIATION ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS**  
**Espace Paul Jargot**  
**191 Rue François MITTERAND**  
**38920 CROLLES**

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE SOCIAL  
DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2012 AU 31 AOUT 2013



# SOMMAIRE

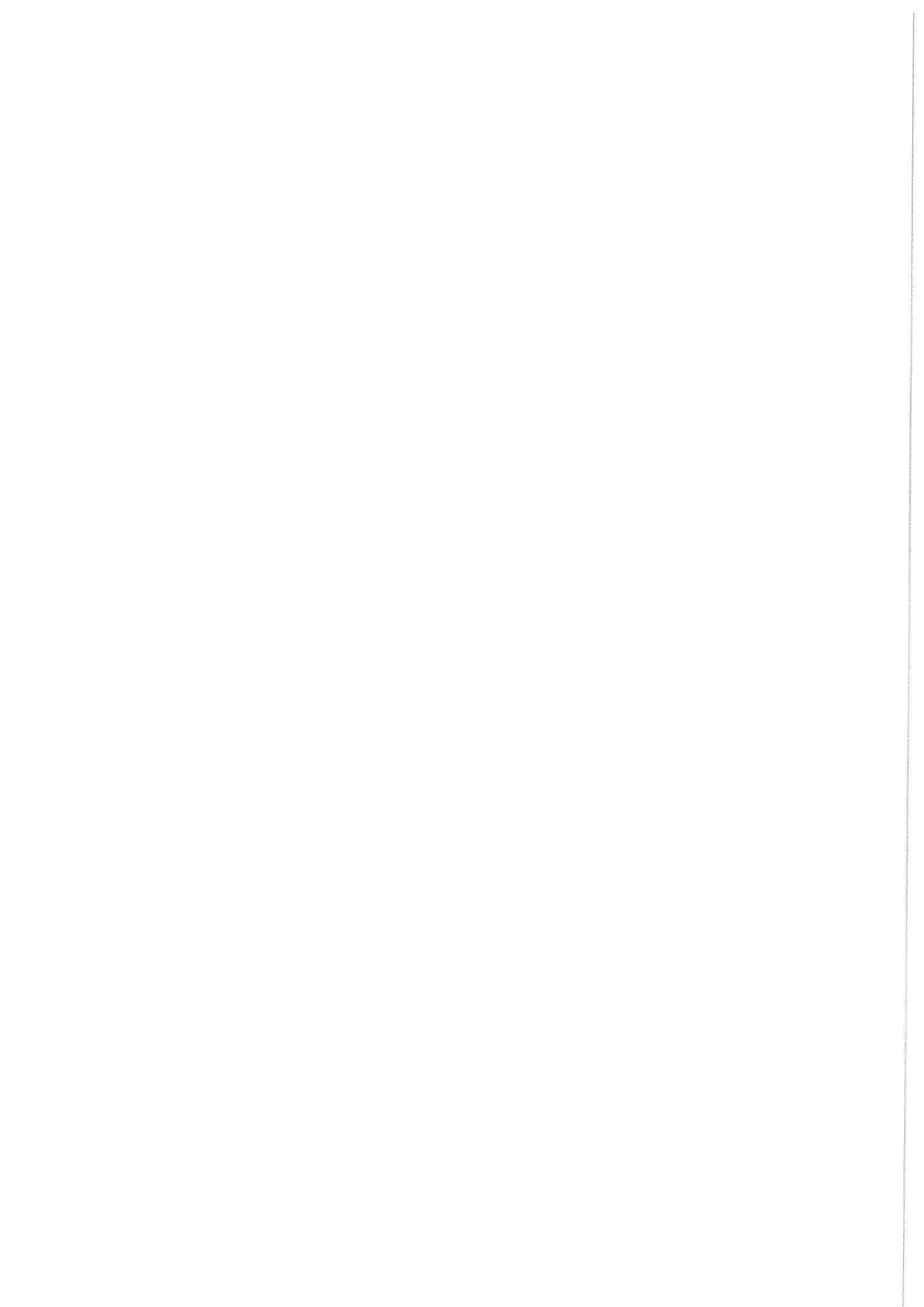
---

I/ RAPPORT SPECIAL

II/ RAPPORT GENERAL

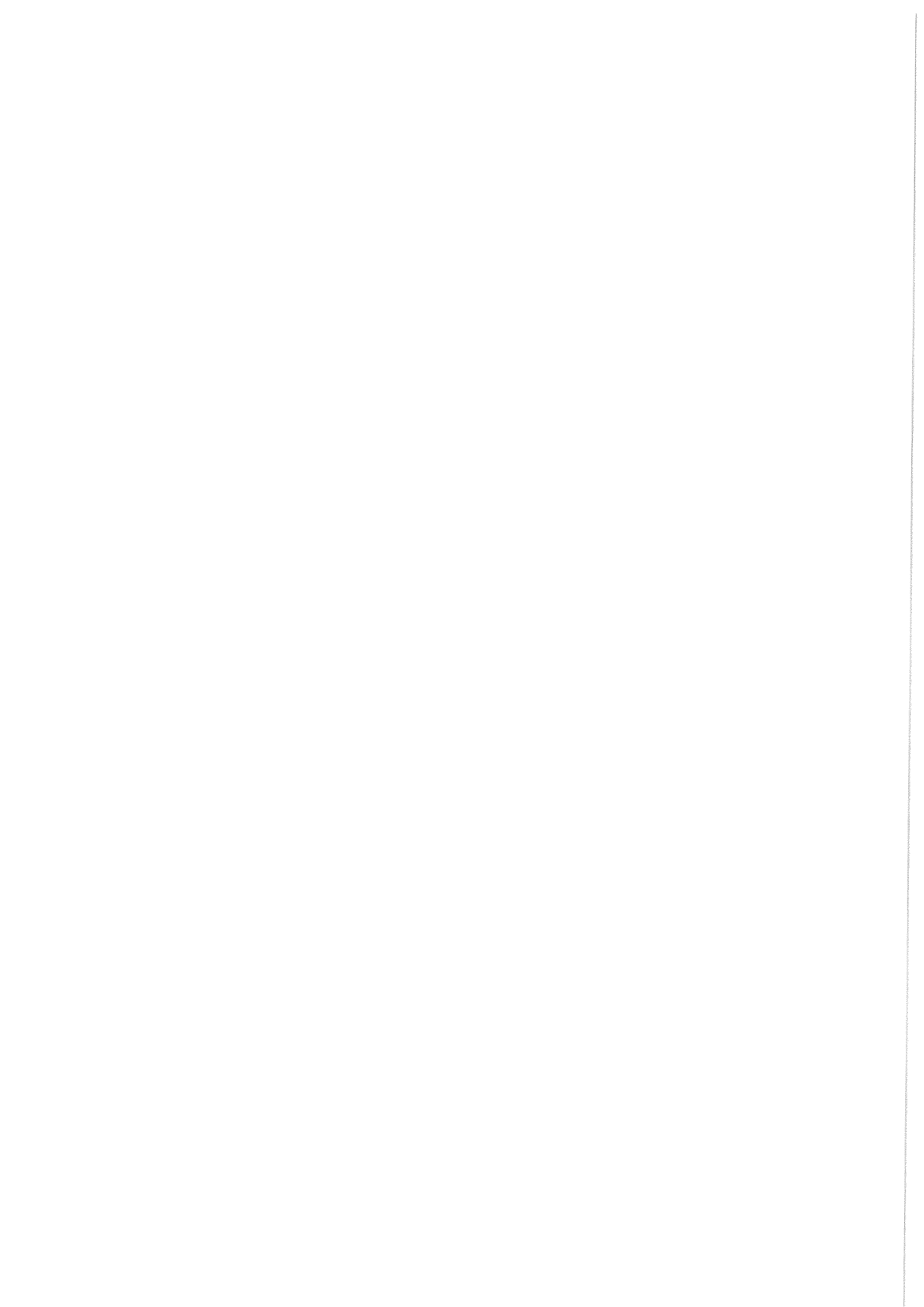
III/ ATTESTATION DES REMUNERATIONS

IV/ ETATS FINANCIERS



**I/ RAPPORT SPECIAL**

---



**ASSOCIATION ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS**  
**Espace Paul Jargot**  
**191 Rue François MITTERAND**  
**38920 CROLLES**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

*Exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 Août 2013*

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire Aux Comptes de votre association je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

**Conventions autorisées au cours de l'exercice.**

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 (ou 117) du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Je vous informe qu'il m'a été donné avis d'une convention conclue au cours de l'exercice et visé à l'article L225-38 du Code du Commerce.

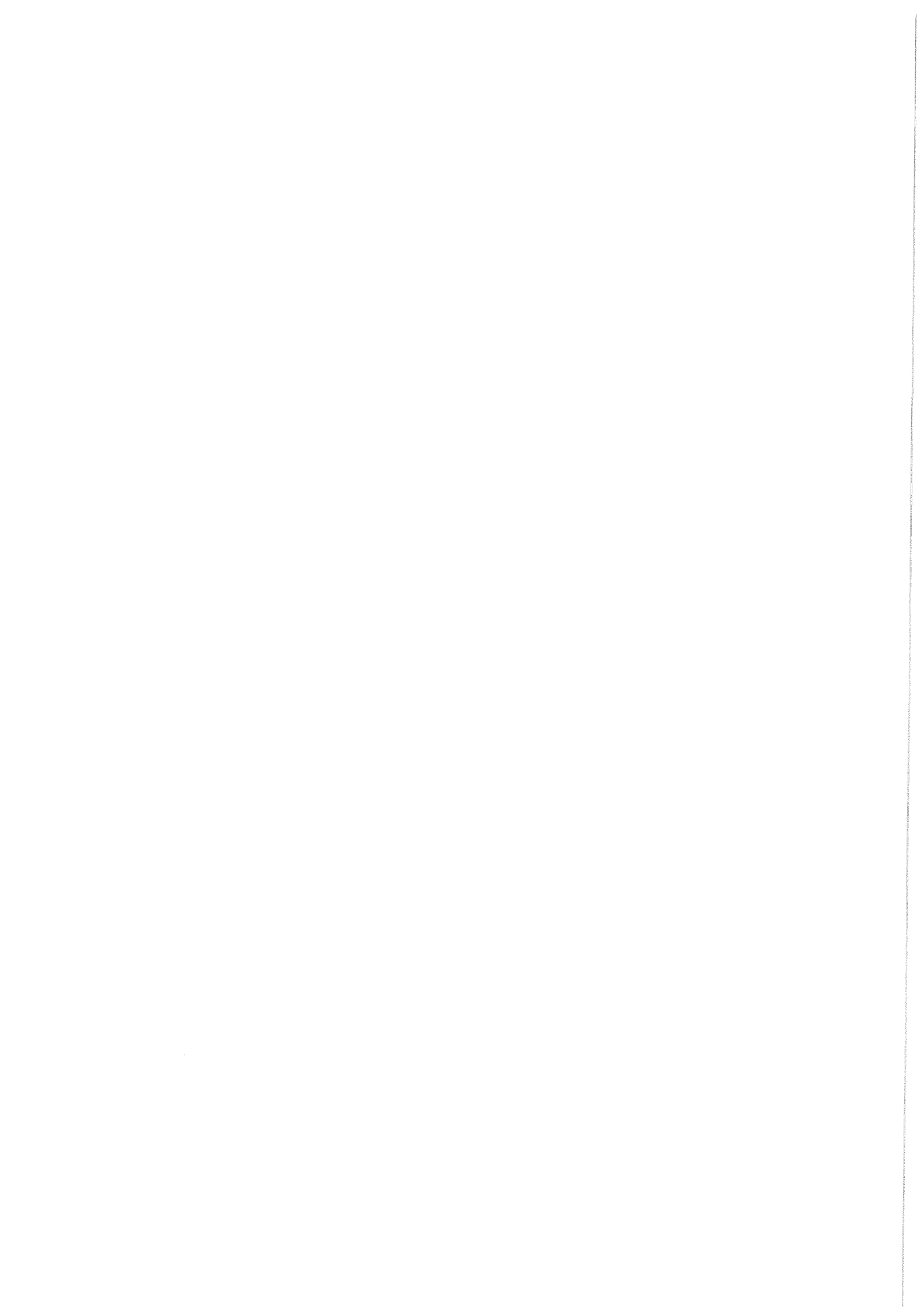
**Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.**

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, j'ai été informé d'aucune convention, approuvée au cours d'exercices antérieurs.

Fait à Meylan, le 03 décembre 2013

Thierry GLENAT, Commissaire Aux Comptes

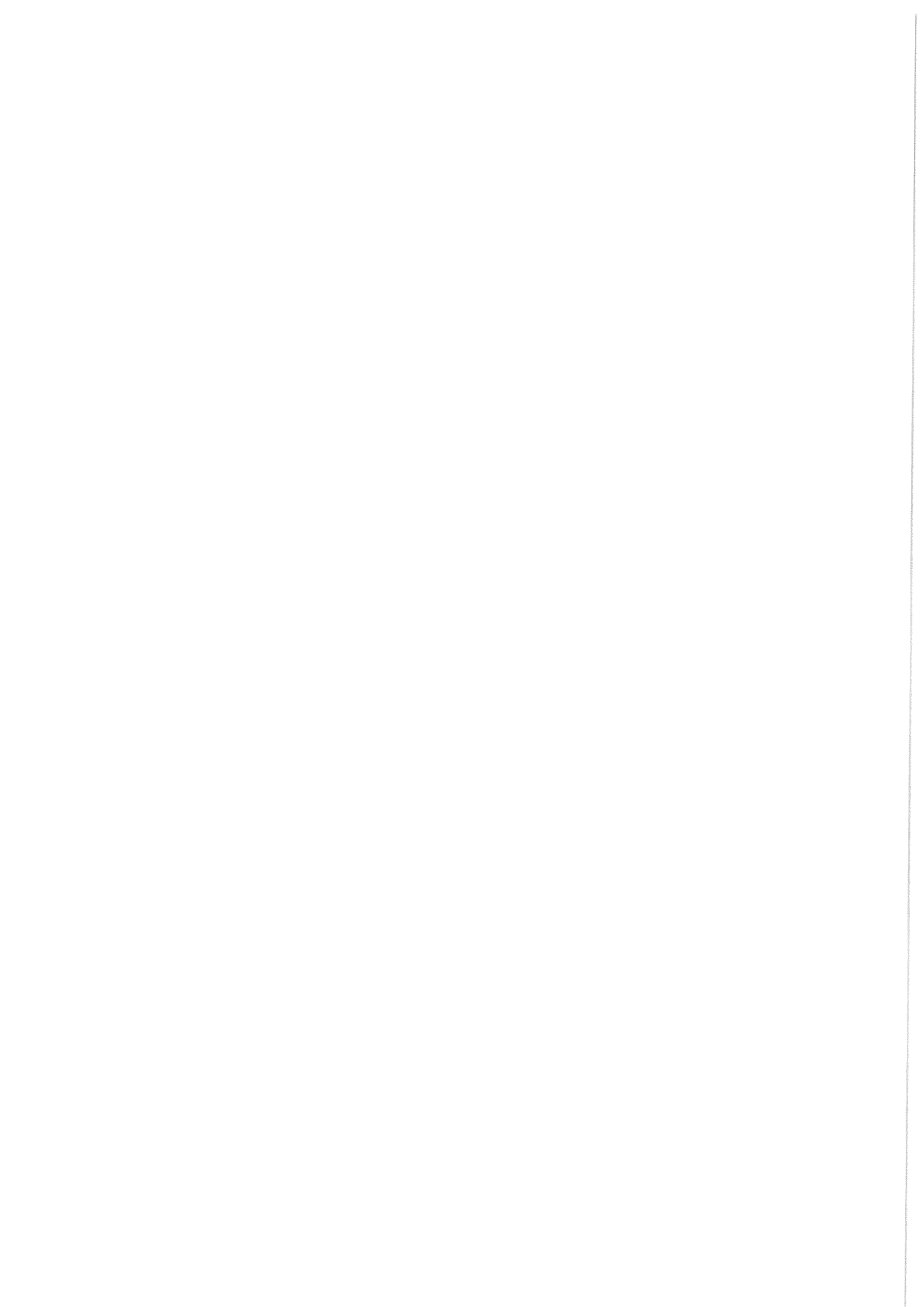






## II/ RAPPORT GENERAL

---



**ASSOCIATION ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS**  
**Espace Paul Jargot**  
**191 Rue François MITTERAND**  
**38920 CROLLES**

**RAPPORT GENERAL**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

*Exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 Août 2013*

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 12 décembre 2012, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Août 2013 sur :

1. Le contrôle des comptes annuels de « **L'ASSOCIATION ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS** » tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
2. La justification de mes appréciations,
- 3 Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2013.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration le 16 Octobre 2013.

Il m'appartient sur la base de mon audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

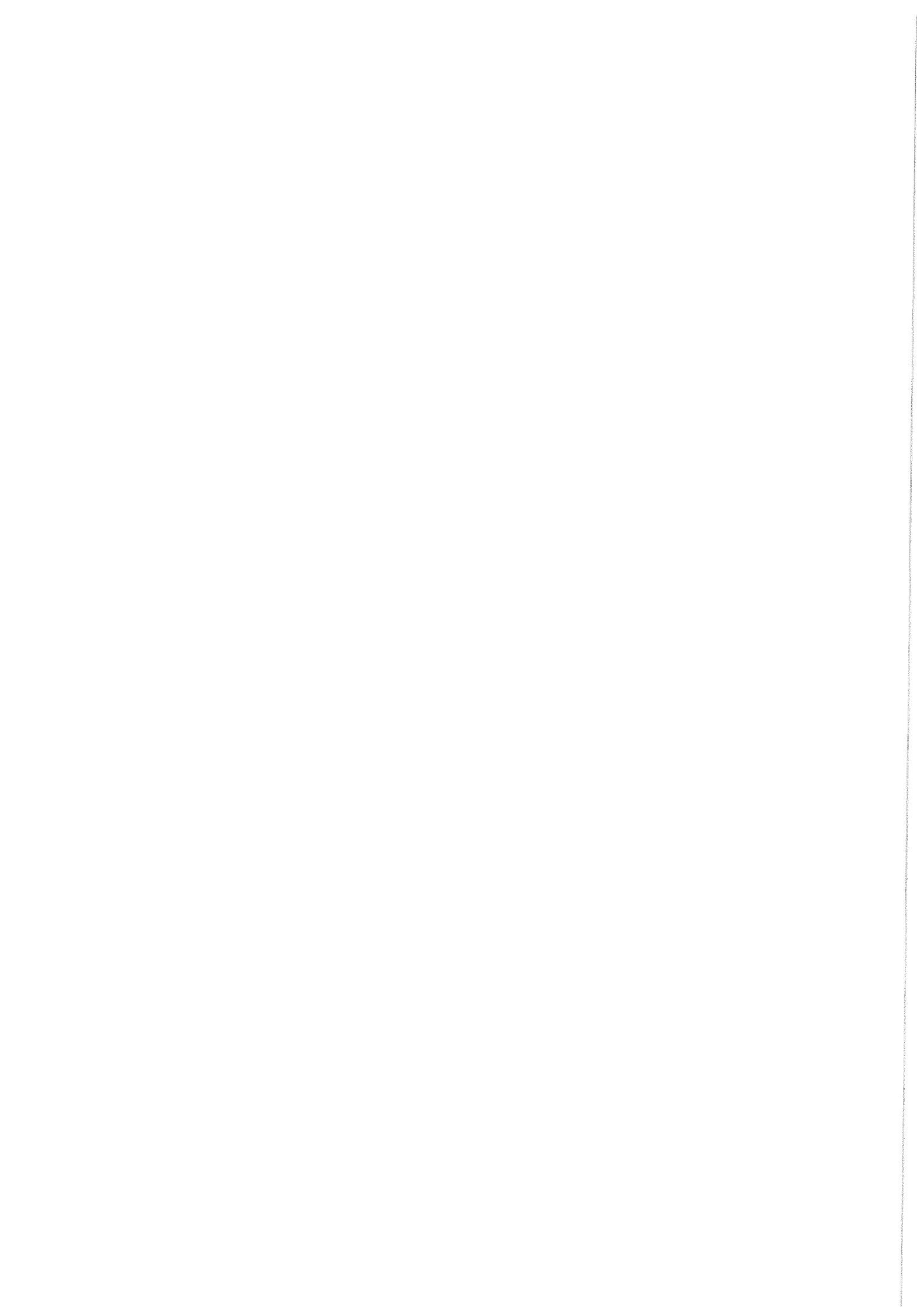
I/ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondage ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

**Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**



## II/ JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code du Commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> Août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble.

**Règles et méthodes comptables :** L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des éléments significatifs de comptes annuels. Dans le cadre de mes appréciations des règles et principes comptables suivis par votre association, je certifie le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe. Néanmoins, je tiens à porter à la connaissance des membres de l'Association que la subvention du Conseil Général de 23 520 Euros versée en Juillet 2013 a été affectée en fonds dédiés sur subvention de fonctionnement pour l'exercice 2013/2014.

**Estimations comptables :** J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association, décrite dans l'annexe sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

**Conclusion :** Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III/ VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

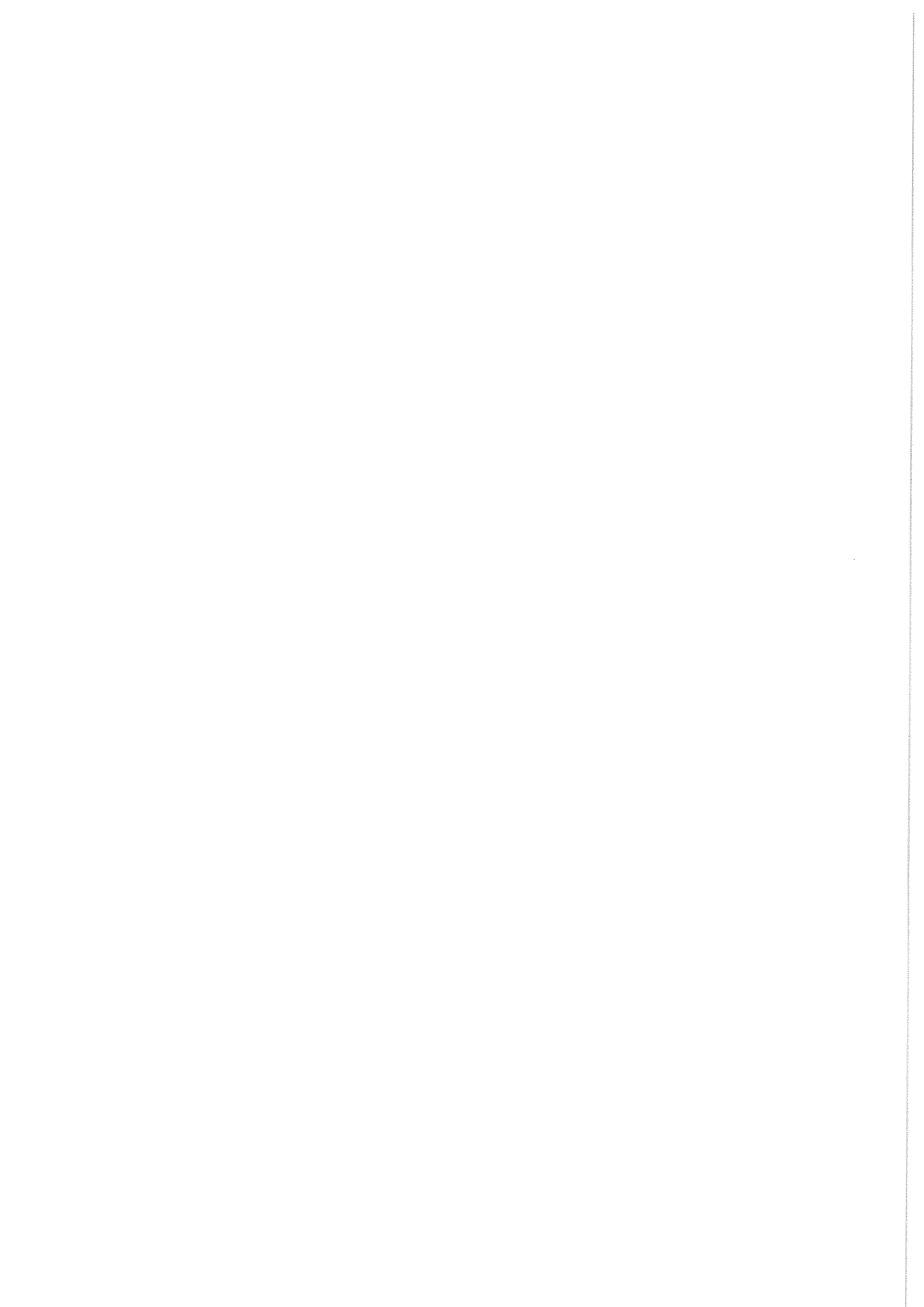
J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressées aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Meylan, le 03 décembre 2013

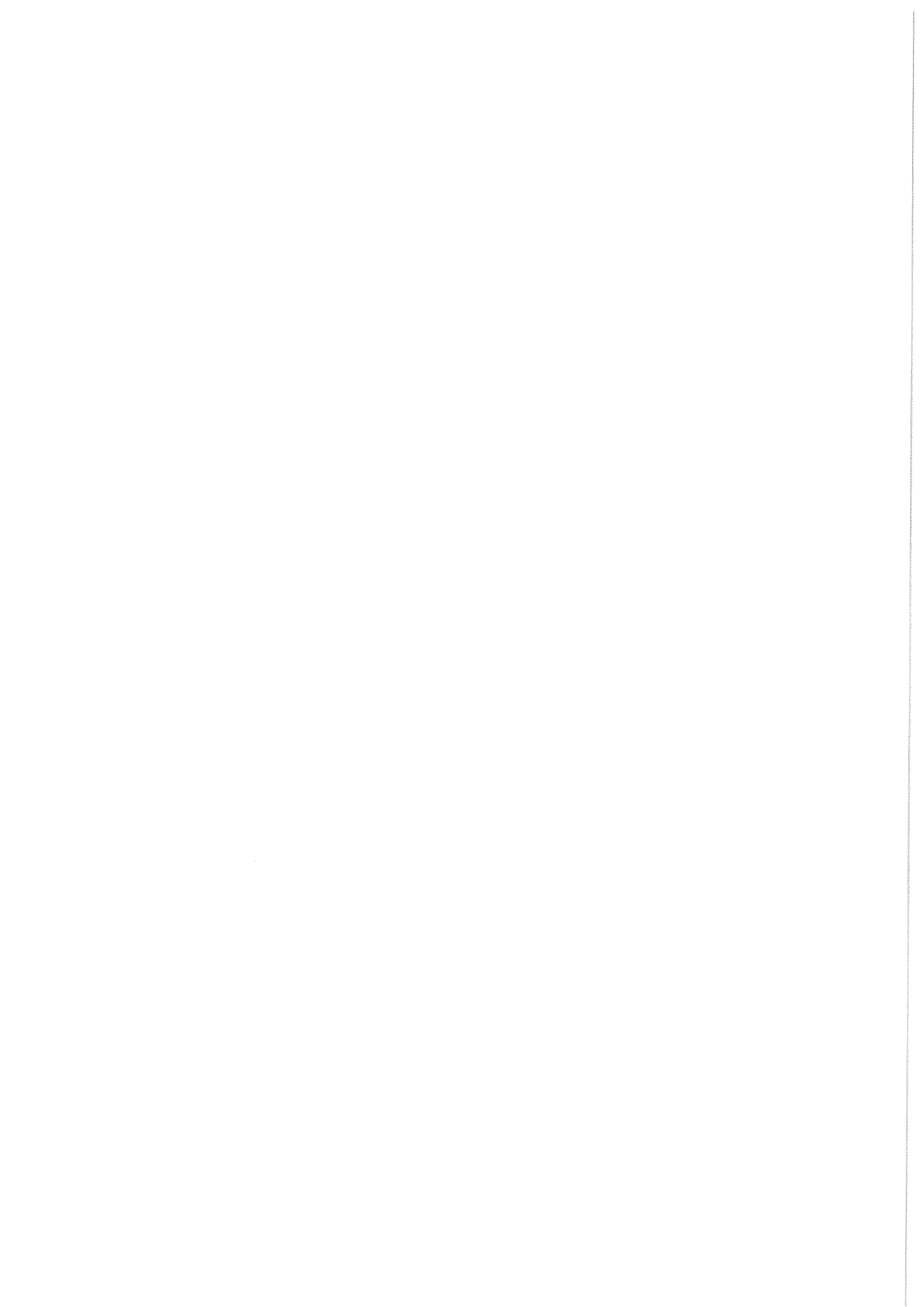
Le Commissaire Aux Comptes,  
Thierry GLENAT





### **III/ ATTESTATION DES REMUNERATIONS**

---





**ASSOCIATION ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS**  
**Espace Paul Jargot**  
**191 Rue François MITTERAND**  
**38920 CROLLES**

En exécution des dispositions prévues par l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006, j'atteste que les rémunérations versées aux trois personnes les mieux rémunérées de l'association au cours de l'exercice clos le 31 Août 2013 s'élèvent à :

**82 983 Euros**

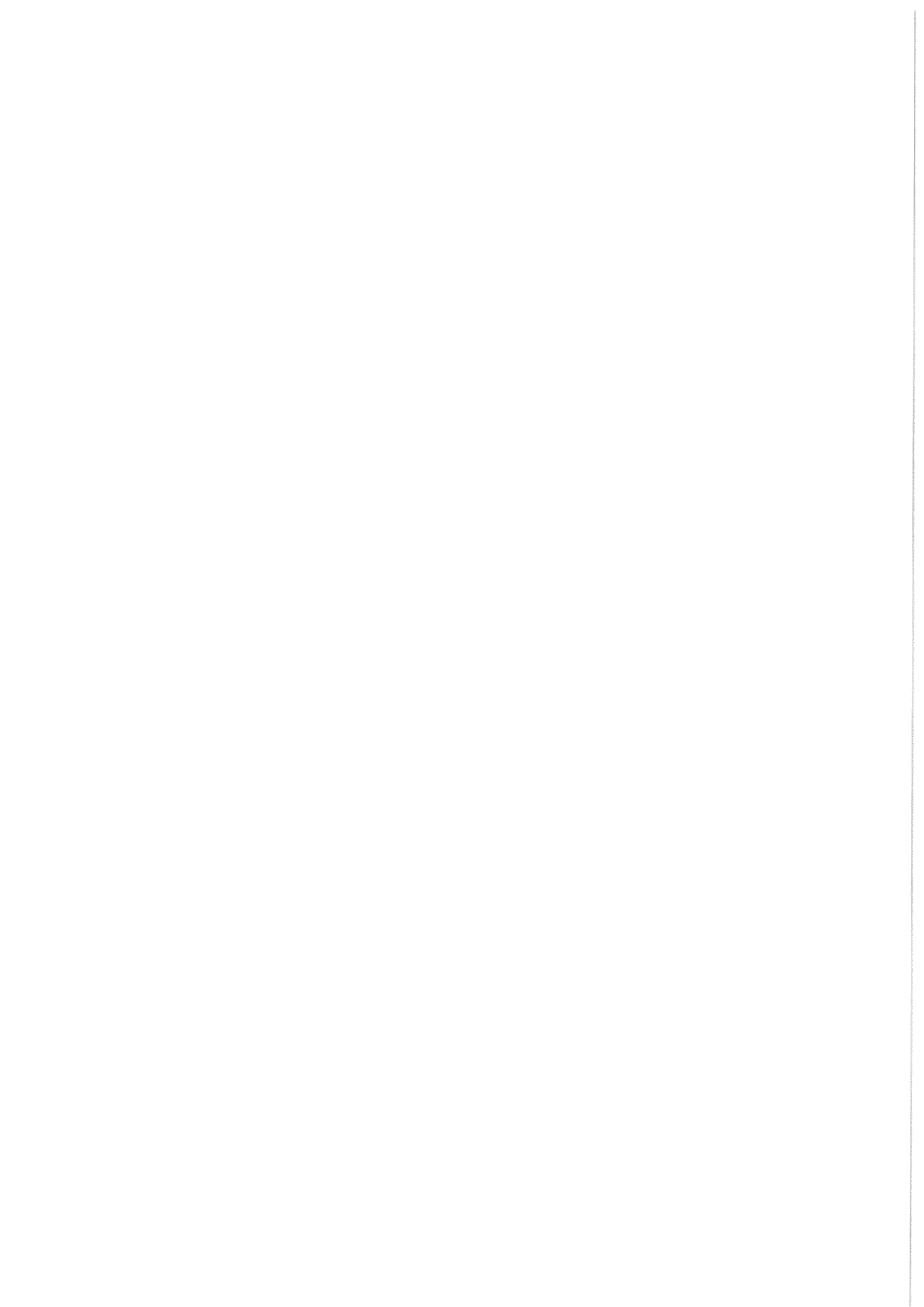
**QUATRE VINGT DEUX MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT TROIS  
EUROS**

Certifié exact,

A Meylan, Le 03 Décembre 2013

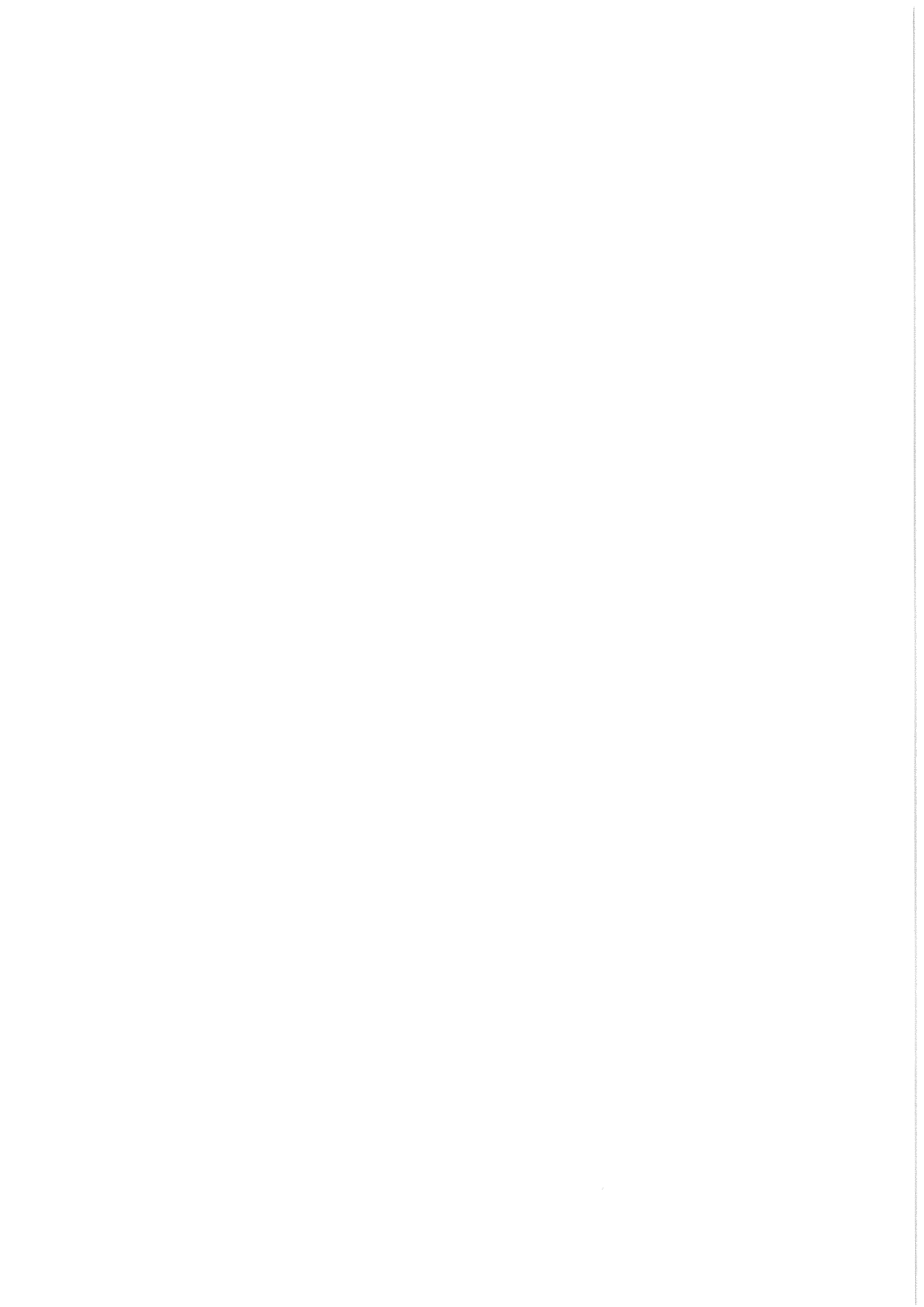
Thierry GLENAT, le Commissaire Aux Comptes,





## **IV/ ETATS FINANCIERS**

---



**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/08/2013 12			Exercice N-1 31/08/2012 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	45 178	38 717	6 461	5 937	524	8.82	
	Autres immobilisations corporelles	1 143	286	858		858		
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	160		160	160				
	<b>TOTAL I</b>	46 481	39 003	7 478	6 097	1 381	22.65	
	Comptes de liaison <b>TOTAL II</b>							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés							
	Autres créances	31 063		31 063	18 934	12 129	64.06	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	60 323		60 323	42 720	17 604	41.21		
Charges constatées d'avance (3)								
	<b>TOTAL III</b>	91 386		91 386	61 654	29 732	48.22	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	137 868	39 003	98 864	67 751	31 114	45.92	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/08/2013	12	31/08/2012	12	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	43 706		43 706			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	27 012		27 619		607	2.20
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)</b>	<b>2 960</b>		<b>607</b>		<b>2 352</b>	<b>387.18</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			397		397	100.00	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	<b>TOTAL I</b>	<b>19 654</b>		<b>17 092</b>		<b>2 563</b>	<b>14.99</b>
	<b>TOTAL II</b>						
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	11 100				11 100	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	23 520				23 520	
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	<b>TOTAL III</b>	<b>34 620</b>				<b>34 620</b>	
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)			3 780		3 780	100.00
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 603		3 500		103	2.94
	Dettes fiscales et sociales	38 992		24 379		14 613	59.94
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie						
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance	1 995		19 000		17 005	89.50
	<b>TOTAL IV</b>	<b>44 590</b>		<b>50 659</b>		<b>6 069</b>	<b>11.98</b>
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>98 864</b>		<b>67 751</b>		<b>31 114</b>	<b>45.92</b>

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

42 595                      31 659  
3 780

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2013	12	31/08/2012	12	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>						
Ventes de marchandises	2 116		2 398		282	11.74
Production vendue de Biens et Services	265 564		266 393		828	0.31
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	258 045		190 820		67 225	35.23
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	8 177		7 403		773	10.45
Collectes	595		1 055		460	43.62
Cotisations	8 618		8 013		605	7.55
Autres produits						
<b>TOTAL I</b>	<b>543 115</b>		<b>476 082</b>		<b>67 033</b>	<b>14.08</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>						
Achats de marchandises	2 881		3 681		801	21.75
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	28 992		20 320		8 672	42.68
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	31 242		27 578		3 665	13.29
Impôts, taxes et versements assimilés	23 941		19 436		4 505	23.18
Salaires et traitements	303 111		300 646		2 465	0.82
Charges sociales	110 867		100 037		10 830	10.83
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 283		3 416		867	25.38
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	1 305		1 273		32	2.50
<b>TOTAL II</b>	<b>506 621</b>		<b>476 386</b>		<b>30 235</b>	<b>6.35</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>36 494</b>		<b>305</b>		<b>36 798</b>	<b>NS</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2013	12	31/08/2012	12	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		689		295	394	133.60
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				83	83	100.00
<b>TOTAL V</b>		689		378	311	82.28
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL VI</b>						
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>		689		378	311	82.28
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>		37 183		73	37 109	NS
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		397		534	137	25.66
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>TOTAL VII</b>		397		534	137	25.66
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		11 100			11 100	
<b>TOTAL VIII</b>		11 100			11 100	
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		10 703		534	11 237	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		544 201		476 994	67 207	14.09
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		517 721		476 386	41 335	8.68
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		26 480		607	25 872	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		23 520			23 520	
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>		2 960		607	2 352	387.18



ANNEXE

Exercice du 01/09/2012 au 31/08/2013

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

1 - Subventions: En accord avec la ville de Crolles, le solde de la subvention de fonctionnement attribuée en Avril 2012, versée au cours du quatrième trimestre de l'année 2012 pour un montant hors actions spécifiques de 15.700 euros, non consommé au 31Août 2012 a été affecté au présent exercice.

2 - Subventions: Par principe, la Subvention, sollicitée sur la base de l'effectif des élèves au 1er septembre de chaque année constituant le 1er jour de l'exercice, est affectée lorsqu'elle est attribuée, à cet exercice.

S'agissant du Conseil Général et à raison d'une date d'attribution généralement postérieure au dernier jour de l'exercice, la Subvention est affectée à l'exercice suivant.

Toutefois, au cours de l'exercice a été attribuée la subvention au titre de l'année 2012 et 2013.

Dans un souci de cohérence de présentation des comptes et de détermination du résultat, la subvention 2013, en totalité non utilisée au cours de l'exercice 2013 est affectée à l'exercice 2014. Elle est portée au poste "Engagements à réaliser sur subventions attribuées" au compte de charge et au poste de bilan "Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement".

Le tableau ci-après traduit l'impact qu'aurait représenté sur les comptes le décalage existant entre date d'attribution et période de rattachement indiquée par le Conseil Général:

Exercice

2008: Montant rattaché	29.600	Montant retenu en comptabilité:	26.476 (Subv 2007)
2009: Montant rattaché	26.800	Montant retenu en comptabilité:	29.600 (Subv 2008)
2010: Montant rattaché	0	Montant retenu en comptabilité:	26.800 (Subv 2009)
2011: Montant rattaché	42.000	Montant retenu en comptabilité:	24.000 (Subv 2010)
2012: Montant rattaché	28.840	Montant retenu en comptabilité:	23.520 (Subv 2011)
2013: Montant rattaché	47.040	Montant retenu en comptabilité:	23.520 (Subv 2012)
2014: Montant rattaché	non connu	Montant retenu en comptabilité:	23.520 (Subv 2013)

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

1 - 35eme anniversaire de l'association: Dans le cadre du projet d'animation, en cours de réalisation, prévu à l'occasion du 35eme anniversaire prévu en juin 2014 et de l'engagement que représente sa préparation et son exécution, il est constitué une provision pour charges sur la base des heures charges comprises et frais estimés nécessaires.

Montant de la provision au 31 août 2013: 11.100 euros.

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2012 au 31/08/2013

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**Informations générales complémentaires**

1 - Actions de médiation, actions spécifiques: Le reliquat non consommé de ces actions est affecté à l'exercice 2013-2014

Montant au 31 août 2013: 1.995 euros.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	40 657		4 521
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 143
TOTAL	40 657		5 664
Prêts, autres immobilisations financières	160		
TOTAL	160		
TOTAL GENERAL	40 817		5 664

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2012 au 31/08/2013

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			45 178	45 178
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 143	1 143
<b>TOTAL</b>			46 321	46 321
Prêts, autres immobilisations financières			160	160
<b>TOTAL</b>			160	160
<b>TOTAL GENERAL</b>			46 481	46 481

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	34 720	3 997		38 717
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		286		286
<b>TOTAL</b>	34 720	4 283		39 003
<b>TOTAL GENERAL</b>	34 720	4 283		39 003

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	3 997				
Matériel de bureau informatique mobilier	286				
<b>TOTAL</b>	4 283				
<b>TOTAL GENERAL</b>	4 283				

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	160		160
Débiteurs divers	31 063	31 063	
<b>TOTAL</b>	31 223	31 063	160

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 603	3 603		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 620	28 620		
Autres impôts taxes et assimilés	10 372	10 372		
Produits constatés d'avance	1 995	1 995		
<b>TOTAL</b>	44 590	44 590		

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2012 au 31/08/2013

**Evaluation des amortissements**

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Catégorie	Mode	Durée
agencements	Linéaire	10 ans,
Instruments de musique	Linéaire	3 à 7 ans,
Materiel Informatique	Linéaire	4 ans.
Gilets harmonie	Linéaire	10 ans.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	31 063
Total	31 063

Dont subventions à recevoir: 28.250 euros.

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 603
Dettes fiscales et sociales	38 992
Total	42 595

**Charges et produits constatés d'avance**

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 995
Total	1 995

**Subventions d'équipement**

1- La subvention de 2004 Ville de Crolles (8.000 euros) est amortie en totalité au cours de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2012 au 31/08/2013

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Effectif moyen**

	Personnel salarie	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Employés	13	
Total	13	

Effectif exprimé en équivalent temps plein.

**Valorisation des contributions volontaires**

1 - Information Ville de Crolles - Montant de l'aide en nature que représente l'utilisation par l'association des infrastructures, du matériel et du personnel de la commune:

Au titre de la "saison" 2012/2013: 23.332 euros, décomposé comme suit

- . Infrastructures utilisées (E.P Jargot, Term B. Vian): 22.144 euros
- . matériels: 715 euros
- . Déplacement: 64 euros
- . personnel: 409 euros.

2 - Suivant certificat de mise à disposition du 15 décembre 2005, la ville de Crolles a acquis entre les années 1990 et 2003 pour un montant total de 34.480 euros divers instruments de musique stockés de façon permanente à l'Espace Paul Jargot et qu'elle met à la disposition de l'association pour son activité.

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes porté en charges au cours de l'exercice s'élève à 1.600 euros ttc, au titre de la mission légale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2012 au 31/08/2013

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Crédit bail**

Contrat photocopieur BNP "Location Top Full". 22 échéances trimestrielles.

**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Montant des engagements, charges comprises, estimation 31/08/2013: 30.000 euros.

**Droit individuel à la formation**

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/08/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 1.228 heures, la valeur correspondante est estimée à 11.250 euros.

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

**Produits et charges exceptionnels**

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Quote part de subvention virée à résulta	397	
Total	397	
Charges exceptionnelles		
- Dotation pour charges 35eme anniversaire	11 100	
- Engagts à réaliser sur subv attribuée	23 520	
Total	34 620	

**Transferts de charges**

Nature	Montant
Remboursements Ijss	635
Remboursements formation	7 542
Total	8 177